

## Conseil communal de Lausanne

### Interpellation urgente

**En préambule** : nous motivons l'urgence en ce sens que cette 'anomalie' handicapant le passage du chantier de la gare pour les trolleybus ne peut attendre d'être traitée par notre Conseil au fil de l'ordre du jour usuel ... environ deux ans ! Nous remercions d'ores et déjà le Bureau du Conseil de donner suite à notre demande d'urgence.

#### Titre :

**La Municipalité a-t-elle prévu demander aux TL de résoudre le problème du contournement du chantier de la place de la gare pour les trolleybus obligés de descendre leurs perches et de passer au moteur thermique**

Nous avons appris que les travaux de la gare s'éterniseraient : on parle de 15 ans !

Or, il se trouve que la route qui traverse la place de la gare a été déviée afin de contourner le chantier de la gare. Si l'on se réfère aux articles de presse, ce chantier durera jusqu'en ... 2038 !

Ce n'est pas tolérable à la longue et handicape les TL. En effet, les bus doivent s'arrêter avant de passer la place, descendre leurs perches, enclencher leur moteur thermique – fort bruyant et... polluant – pour contourner ce chantier ; une fois l'obstacle passé ils doivent remettre leurs perches en place.

Avec un chantier limité dans le temps, on peut accepter que ce handicap soit provisoire. Mais quand on parle de 15 ans, on ne peut plus parler de provisoire. Il nous semble donc nécessaire de rétablir les caténaires. Ce afin de simplifier le travail des chauffeurs de bus – même si tout est automatisé ... sauf en cas de panne (fréquentes ?) –, d'une part, et, de l'autre, d'éviter cette pollution atmosphérique et sonore, voire olfactive !

Nos questions sont donc simples :

1. La Municipalité est-elle consciente que les bus doivent traverser la place de la gare sans possibilité de rouler en mode électrique ?
2. Le bruit généré par les moteurs thermiques a-t-il fait l'objet de plaintes de la part des habitants du quartier? Si oui, combien de plaintes ont été recensées?
3. Quelles mesures la Municipalité entend-elle prendre pour permettre au bus de rouler de manière continue en mode électrique lorsqu'ils doivent traverser la place de la gare?

Nous remercions d'ores et déjà la Municipalité pour ses réponses.

#### Signé :

Jacques Pernet, PLR    Françoise Piron    Olivier Marmy    Henri Klunge    Nicolas Hurni

Lausanne, le 16 mai 2023

*(Handwritten signatures and names)*  
 A. S. AUGY  
 A. S. AUGY  
 A. S. AUGY